

Organisme de formation UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et intitulé : TR06 - Divisions parcellaires ce qu'il faut savoir

Durée : 03h30 (210 minutes)

Type : Classe virtuelle

Public :

- Agents immobiliers
- Directeurs d'agences
- Négociateurs
- Assistants.

Objectifs pédagogiques :

- Cerner la notion de division foncière et faire la différence avec les notions voisines.
- Connaître le régime du lotissement.
- Distinguer les différences entre permis d'aménager et déclaration préalable.
- Être capable d'accompagner le client dans le cadre de la vente d'un bien soumis à lotissement.

Prérequis :

- Avoir des connaissances de base en urbanisme et en droit immobilier.
- Comprendre les procédures administratives liées au permis d'aménager et à la déclaration préalable.
- Savoir analyser les documents d'urbanisme pour conseiller efficacement un client.

Programme :

1 - INTRODUCTION

- Pourquoi diviser un terrain ?
- Peut-on librement diviser sa propriété ?
- Quel a été l'impact de la loi ALUR ?
- Quels sont les interlocuteurs privilégiés dans le domaine de la division parcellaire

2 - QUELLE PROCÉDURE CHOISIR POUR MENER À BIEN SON PROJET DE DIVISION FONCIÈRE ?

- La notion de division parcellaire
- Les étapes de la division foncière
- Les diverses autorisations d'urbanisme

3 - LES DIVISIONS DANS LE CADRE D'UN LOTISSEMENT

- La notion de lotissement
- La procédure du permis d'aménager et la vente d'un terrain soumis à cette procédure
- La procédure de la déclaration préalable et la vente d'un terrain soumis à cette procédure

4 - LES DIVISIONS HORS LOTISSEMENT

- Le permis de construire valant division
- La division primaire

Moyens pédagogiques :

- Séance de formation en salle.
- Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur <https://unplusformations.immo/login/>

Moyens d'évaluation :

- Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur <https://unplusformations.immo/login/>).

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

- Questionnaire d'évaluation de la formation.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr